

Bulletin municipal ST-ANGEL



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :
<http://www.saint-angel.fr>

Eté 2012

L'année scolaire s'est terminée par une belle fête des écoles, très émouvante, marquée par le départ en retraite de Bernard Gaye à l'école de Mestes et la mutation de Justine Martinez pour l'école de St Angel.

Le regroupement pédagogique intercommunal continue à scolariser de nombreux enfants : 112 enfants prévus pour la rentrée dont 73 à St Angel, chiffre en augmentation.

La répartition horaire sur 4 jours et demi défendue ardemment par les élus et les enseignants des 3 communes va se généraliser en France, confirmant le choix fait sur le RPI.

Dans ce journal, consacré au budget, vous allez prendre connaissance des programmes conséquents d'investissement : assainissement, programme d'aménagement du bourg, voirie, gîte communal,...

Ces investissements nécessitent un emprunt au regard de dépenses maîtrisées.

Des réunions d'informations seront organisées pour vous tenir au courant de l'avancée de l'Aménagement du Bourg.

L'été va apporter son lot d'animations avec l'implication de nombreux bénévoles et j'espère que vous serez au rendez-vous.

Je tiens à terminer ce propos en pensant aux familles de la commune qui ont été touchées par un deuil, et, elles ont été malheureusement très nombreuses cette année.

Joël PRADEL

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h 30
Mercredi et samedi de 8h 30 à 12h
tél : 05 55 96 18 09
E-mail : st-angel.mairie@orange.fr

Sommaire :

- Les conseils municipaux
- Le budget
- Etat civil
- Infos diverses
- Manifestations à venir



Conseils municipaux

Gîte communal :

Une étude de faisabilité a été réalisée pour la création du gîte communal par le bureau ACCRETIO de ST VIANCE (Corrèze) pour un montant HT de 2 100 €

De plus, une étude environnementale a été prise en charge par la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie.

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès du PNR de Millevaches et de la Région concernant les travaux extérieurs, soit :

- charpente et couverture
- menuiseries extérieures
- maçonnerie
- réfection des murs d'enceinte en pierres sèches



Vente de la maison située rue des soupirs :

Étant locataire depuis le 1^{er} juin 2011, Monsieur Luc EYER se porte acquéreur de la maison située 5 chemin des soupirs, moyennant le prix de 95 000 €

Entretien et réfection du mobilier de l'Eglise

Un montant de 30 000 € TTC est prévu pour la restauration d'objets mobiliers de l'église. Cette restauration bénéficiera de subventions du Conseil général de la Corrèze.

Développement éolien

Les communautés de communes de Bugeat-Sornac-Millevaches, du pays d'Eygurande, de Ventadour, de Vézère-Monédières d'Ussel-Meymac-Haute-Corrèze et la commune de St Angel se sont engagées à constituer et à déposer une demande de Zone de développement éolien auprès de la Préfecture de la Corrèze en vue de permettre la création d'installations éoliennes sur leurs territoires.

Les élus ont fait le choix de confier la constitution du dossier, qui nécessite des études préalables, au bureau d'études ABIES, pour un montant de 39 163 € TTC.

La participation de St Angel ainsi que des communautés de communes s'élève à 3263,59 € TTC chacune.

Les partenaires financiers ADEME et Région subventionnent ce projet à hauteur de 9790,74 € chacun.

La société VSB ENERGIES NOUVELLES a proposé plusieurs parcelles capables d'accueillir des éoliennes, et, notamment, une parcelle cadastrée section AS n° 88 appartenant aux habitants de Beaune, qui seront convoqués pour donner leur avis.

Création d'une piste de débardage aux Amonts Nord, en forêt communale et demande de subvention

La forêt communale de SAINT-ANGEL couvre une superficie de 307 ha 70 a. L'amélioration de sa desserte est essentielle à la mise en valeur forestière du site, notamment l'accessibilité des peuplements de douglas et d'épicéa de la parcelle forestière n° 7. Des travaux de voirie forestière sont donc envisagés sur le moulin de Peyssergue. L'Office National des Forêts se chargera du montage du dossier, du chiffrage de l'opération ainsi que du suivi technique du chantier et de sa réception.

Contrats de location pour les appartements de la résidence St Martin

Deux appartements de la résidence St Martin ont été rendus disponibles.

Un appartement a été loué à compter du 1er mars 2012 pour un loyer mensuel de 223,73 € et un autre (entièrement rénové) à compter du 1^{er} avril 2012 pour un loyer mensuel de 221,26 €

Validation de règlements :

Règlement pour la location de la salle polyvalente :

Pour les particuliers :(le ménage est compris dans le tarif)

* 400 € pour les personnes non domiciliées sur la commune

* 180 € pour les personnes domiciliées sur la commune ainsi que pour leurs enfants

Pour les associations :(le ménage n'est pas compris dans le tarif)

* une participation de 40 € est demandée aux associations de la commune (une fois à la 1ère manifestation)

* une participation de 40 € est demandée aux associations extérieures si leur manifestation est gratuite

* 400 € est demandée aux associations extérieures si leur manifestation est payante

Règlement du columbarium :

Les cases seront concédées aux familles à perpétuité pour un prix de 300 €

A la demande des familles, les cendres des défunts pourront être dispersées dans le jardin du Souvenir.

Vote du compte administratif du budget principal :

Le compte administratif donne les résultats définitifs de l'exercice 2011.

Section de fonctionnement : **Dépenses** : 808 877,49 € **Recettes** : 851 158,12 €

Cette section dégage un excédent de 42 280,63 €

Section d'investissement :

Dépenses : 665 970,43 € Recettes : 674 369,84

Cette section dégage un excédent de 8 399,41 €

Programmes d'investissement réalisés en 2011 :

- achat de biens (maison située rue des soupirs, maison située rue neuve) : 105 202 €
- aménagement espaces publics (2^{ème} tranche des jeux) : 11 563 €
- éclairage public : 21 277 €
- achat de matériel : 12 247 €
- réhabilitation de bâtiments communaux (vestiaires du stade, salle polyvalente, cantine) : 188 030 €
- voirie (routes de Murat et du Bouchaud) : 255 836 €
- études du Plan d'Aménagement du Bourg : 27 425 €

Vote du compte administratif des budgets annexes :

Le budget de l'eau dégage un excédent de fonctionnement de 2 210,67 € et présente en investissement un déficit de 19 660 €

Cependant, cette section est déficitaire depuis plusieurs années, d'un montant égal à 137 372,92 €, qui devrait être comblée en 2012, par le versement d'une participation du budget principal.

Le budget de l'assainissement dégage un excédent de fonctionnement de 9 862 €

En investissement, les dépenses s'élèvent à 381 024,73 € (travaux de la station d'épuration) et les recettes sont de 422 257,70 € correspondant aux subventions versées par le Département et l'Agence de l'Eau Adour Garonne)

Cette section présente un excédent de 41 232,97 €

Vente d'un bien de section, consultation des électeurs de la section de Calary

La section de Calary ne dispose pas de commission syndicale donc la vente de tout ou partie des biens de section ou le changement d'usage est décidée par le conseil municipal après accord de la majorité des électeurs de la section.

Un particulier souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée sous le numéro ZA 148 au prix de 1 € le m² et s'engage à supporter tous les frais afférents à cette vente. Le conseil donne son accord à cette vente.

Demandes de subvention pour Programme d'Aménagement du Bourg auprès de l'Etat et du Conseil Général

à savoir :

- 1^{ère} tranche : aménagement de la rue du Pont Granger - avant la fin 2012
- 2^{ème} tranche : aménagement de la RD 1089 Est et de la rue de la Gouttade - avant la fin 2013
- 3^{ème} tranche : aménagement de la RD 1089 Est et du parking de l'école - avant la fin 2014

Participation aux travaux d'extension du réseau de distribution publique en énergie électrique

Il n'existe pas de réseau de distribution électrique en énergie électrique au droit du terrain cadastré section YD n°34, situé rue du Pont Chaussé. Une extension de réseau est donc nécessaire sur environ 65 ml. Il a été décidé que les travaux d'extension du réseau en énergie électrique seront mis à la charge du demandeur.

Motions

Deux motions ont été soumises au vote du conseil municipal:

- Motion carte scolaire : le conseil municipal de St Angel déplore la suppression des réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficulté, la suppression d'un poste de réseau rural d'éducation, la suppression d'un poste d'enseignement sportif.
- Devenir de l'Office national des Forêts : le conseil municipal déplore la suppression d'emplois à l'Office national des Forêts et souligne que la forêt communale est gérée par l'ONF, service public de proximité

Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales et de la contribution foncière aux entreprises

Le conseil municipal fixe les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2012, dans les conditions suivantes :

- * taxe d'habitation : 11,78%
- * taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,81%
- * taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83,38%

De plus, suite à la réforme fiscale, le conseil municipal fixe le taux de cotisation foncière des entreprises à 27,44%.

Vote des budgets 2012 (12 pour, 1 abstention, 2 contre)

Le budget retrace l'ensemble des comptes prévisionnels et annuels des dépenses et des recettes.

Budget principal :

Le détail des sections de ce budget se présente ainsi :

-section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de **922 844,05 €**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 485 091,25 €

-section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de **1 130 823,03 €** (les principales recettes sont constituées par un autofinancement de 412 137,47 € et de subventions d'un montant de 345 660 €)

Programmes :

-achat de biens : 19 000 € (garage situé en bordure de la rue neuve, terrain)

-aménagement espaces publics : 37 937 € (columbarium, réserves incendie, réfection du hangar à sel, travaux dans les forêts)

-achat de matériel : 44 252,24 € (tracteur et broyeur, tondeuse et débroussailleuse, photocopieuse pour l'école, radiateurs)

-réhabilitation de bâtiments communaux : 172 031,24 € (maison située rue neuve, travaux extérieurs à la salle polyvalente, travaux école et cantine, études et travaux pour le gîte communal)

-voirie : 204 000 € (routes du Mas et du Bouchaud)

-petit patrimoine rural : 5 000 € (mur du cimetière)

-programme d'aménagement du pont Grangé : 366 374,22 €

-église et mobilier : 187 194,30 €



Budget du service de l'assainissement :

-section de fonctionnement équilibrée à **28 621,25 €**

-section d'investissement équilibrée à **337 364,34 €**

Il est prévu de réaliser les travaux d'assainissement au Pont Grangé et il sera nécessaire d'effectuer un emprunt à hauteur de **225 000 €**

Budget du service de l'eau :

-section de fonctionnement équilibrée à **50 150,62 €**

-section d'investissement équilibrée à **175 462,33 €** (reprise du déficit de 2011 qui s'élève à 137 372,92 € et il est prévu de réaliser une étude qui déterminera les moyens d'améliorer la qualité de l'eau provenant du Bouchaud)

Budget du lotissement Les Hortiers :

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées à **20 000 €** (il reste 2 lots à vendre à 10 €/m²)

Budget des sections :

-section de Beaune équilibrée en fonctionnement à 747,40 € en fonctionnement et à 2 667,86 € en investissement

-section de Cussac équilibrée en fonctionnement à 1 998,43 €

Reconduction de la convention pour l'accès aux déchetteries intercommunales

La convention a été reconduite avec la Communauté de communes et la participation communale s'élève à 16 215 € pour 2012.

Les habitants de St Angel ont accès gratuitement à ces 2 déchetteries.

Modifications statutaires du SIRTOM de la région d'Ussel

Ces modifications portent sur les points suivants :

- siège du SIRTOM : ZI de l'Empereur à Ussel

- la gestion des déchetteries et des Points d'Apport Volontaire en complément de la collecte et du traitement des ordures ménagères

Un point d'apport propre sera implanté à proximité du cimetière, route de Chaveroche et sera équipé de plusieurs conteneurs et d'une signalétique adaptés destinés à la collecte sélective des déchets (verre, papier et emballages)

Consultation pour le choix du maître d'œuvre pour les travaux de l'Eglise

Après accord de la Direction des Affaires Culturelles du Limousin, une nouvelle tranche de travaux a été programmée et concerne les points suivants :

- la reprise de l'ensemble de la façade orientale pour assurer l'étanchéité et la stabilité
- un suivi des couvertures adjacentes et la canalisation des eaux de pluie
- la suppression de toutes les dessertes en PVC
- la mise en place de gouttières pour protéger le cimetière
- la reprise des têtes de contreforts endommagés

La DRAC assistera la commune pour la consultation des entreprises, pour l'aide à la rédaction de l'avis d'appel à la concurrence et pour le règlement de la consultation.

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Bourg

Un avenant d'un montant de 5 385,32 € HT au marché de maîtrise d'œuvre du programme d'Aménagement du Bourg a été nécessaire. Cela portera le marché à 59 297,82 € HT. Ce supplément s'explique par la modification du montant des travaux ce qui génère une augmentation des frais de maîtrise d'œuvre.

Demandes de subvention :

Acquisition de matériel de voirie : Une demande de subvention d'un montant de 2 560 € a été faite auprès Conseil général de la Corrèze pour l'achat d'un broyeur d'accotement dont le prix est de 6 400 € HT.

Réhabilitation de bâtiments communaux :

Ecole : réfection du grillage, fourniture et pose d'une toile de verre acoustique, fourniture et mise en œuvre de 2 baffles acoustiques, chauffage du réfectoire

Salle des associations : fourniture, pose, et peinture de toile de verre, réfection des menuiseries

Salle polyvalente : réfection des murs et des menuiseries extérieurs, ainsi que des avants toits

Embauche d'agents à durée déterminée :

Francis Estrade est embauché, dans le cadre d'un contrat aidé par l'Etat « contrat unique d'insertion » pour une durée de six mois allant du 1^{er} juin au 30 novembre 2012, sur la base de 20 heures par semaine.

Alice Montagné est recrutée dans le cadre d'un emploi saisonnier pour les visites guidées de l'église en juillet et août, sur la base de 34 h pour les 2 mois en tant qu'adjoint territorial du patrimoine de 2^{ème} classe.

Ouverture livrets jeunes pour naissance

Des livrets jeunes d'un montant de 30,50 € sont ouverts au bureau de La Poste de St Angel pour chaque naissance. Un livret a été ouvert pour les enfants nés en 2011 : Lou Bezaud-Soulet, Lola Chamelot, Louane Dallet, Sasha Lainé, Clara Métadier, Kylian Ribeiro, Coralie Val, Maël Vergnaud.

Aide financière accordée aux jeunes passant leur permis de conduire

A partir du 1^{er} juillet, la commune donnera une aide de 100€ de participation au coût de l'examen du permis de conduire.

Cette aide sera accordée à tout jeune résidant sur la commune, âgé de 18 ans à 26 ans passant le permis pour la 1^{ère} fois.

Il devra se présenter au secrétariat de la mairie, muni de sa carte nationale d'identité, de son justificatif de convocation à l'examen et d'un relevé d'identité bancaire.

Participation à l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse de Haute-Corrèze

L'école de musique demande aux communes une participation à son fonctionnement. Des élèves domiciliés à St Angel étant inscrits dans cette école, une aide de 1 500 € sera attribuée.

Etat civil

Naissances :

Elsa BARON, le 10 mars 2012

Lina, Marie, Lydie VILA, le 20 mars 2012

Dylan LOPEZ, le 17 avril 2012

Antoine CHASTRE, le 20 juin 2012

Décès :

François LAURIOL, le 27 décembre 2011

Armand LEGER, le 24 janvier 2012

Robert LIBOUROUX, le 20 février 2012

Annette MALISSARD, née ROUGERIE, le 22 février 2012

Yvonne SCARPULLA, née PRADEL, le 3 mars 2012

René GUIGNABEL, le 7 mars 2012

Jeanne VIALLAT, née MADESCLAIRE, le 14 mars 2012

Edouard COUTURIER, le 27 avril 2012

Simone TEILLAC, née PIMOND, le 18 mai 2012

Danielle GARDY, le 27 mai 2012

Simone COULAUD née BARDECHE, le 18 juin 2012

Infos diverses

Cédric ISERE vend des pizzas tous les mardis soir sur la place des pompiers. Tel 06 76 88 40 93

A partir de septembre, un marchand de fromages s'installera également les mardis à partir de 17 heures

Mr VENNAT est un artisan plâtrier-peintre sur la commune. Contact : 05 55 72 48 87

Les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux et doivent respecter les lieux publics.

Ecole : 112 élèves sont prévus l'an prochain sur le Regroupement Intercommunal. Mme MORISSE est nommée à St Angel à la place de Justine MARTINEZ. Mme BOURDAIN est nommée à Mestes à la place de Bernard GAYE qui fait valoir son droit à la retraite.

Attention : Pour obtenir les cartes nationales d'identité, il faut compter un délai d'environ 1 mois et demi

Recensement militaire : tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, en se présentant le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

Restauration scolaire : à la rentrée de septembre, la composition journalière des menus respectera un nouveau cahier des charges limitant les apports en matières grasses, sucre et sel : davantage de légumes verts et fruits.

Manifestations à venir

Samedi 7 juillet à 18H : lancement des visites guidées du prieuré pour la saison estivale. Gratuit.

Vendredi 13 juillet : Bal des Pompiers, à partir de 19 heures, méchoui dansant animé par un orchestre, bal. Place de la mairie (organisé par l'Amicale des Pompiers). Réservation chez Mme De Roo tel : 05 55 96 18 07

4-5 août : Fête médiévale ANNULÉE

Mercredi 15 août : Fête de la moisson, de 10h à 19h. **Vide-grenier** à partir de 8h. Battage à l'ancienne, lomobile à vapeur, moisson à la lieuse, , repas tête de veau à midi, pain cuit au four ... Place de la Mairie (organisé par le Comité d'Animations).

Journée généalogique organisée par Gabriel (Daniel) Dubois avec le concours de GénéaCorrèze à la Salle Polyvalente. Au programme :

a partir de 10h, initiation pour les jeunes, accès libre à notre base de données (plus de 800 000 actes), conseils, aides à la recherche.

14h à 18h, échanges entre passionnés (prévoir son ordinateur portable, clef USB ou autres supports) .

19h à 20h, Généabouffe, renseignements et réservation au 06 70 89 13 63

21h, conférence sur le thème "Les prénoms en Limousin " par Jean Claude Sangoï ancien Maître de conférences à l'Université de Toulouse Le Mirail.

Vendredi 31 août, samedi et dimanche 1^{er} et 2 septembre : Saint Gaudens, retraite aux flambeaux le vendredi soir, fête foraine, concours de quilles, repas dansant le samedi soir, foulées Saint-Angéloises, repas au four dimanche midi, animations ... Place de la Mairie (Comité d'Animations).

Samedi 15 septembre : journées du patrimoine. Visite commentée du prieuré samedi 10h

JUILLET- AOÛT : Visite guidée du prieuré tous les mardis et samedis à 18h.

Du côté des associations

ASL (Amicale Sport et Loisirs) : A l'occasion de la foire aux fruits de mer le premier week-end de décembre, l'ASL organise **un concours de photos** sur le thème : « l'eau dans tous ses états ». Pour participer, déposer trois photos maximum (13X18) blanc et noir ou couleur à la mairie de St Angel jusqu'à fin novembre. Contact : secrétariat de mairie.

Les Liserons : C'est la trêve estivale mais retrouvez nous de septembre à juin, tous les jeudis après-midi salle de la mairie pour des activités ludiques et culturelles, thés dansants les dimanches, sorties et convivialité. Contact Mme TRUANT 05 55 96 10 47

Carrefour des arts et du patrimoine: Nous vous attendons nombreux pour les visites guidées du prieuré qui sont gratuites pour les habitants de St Angel. Contact Mme DENEAU.

Comité d'animation saint angélois : Cet été ne manquez pas la fête de la batteuse(15/08), la journée de généalogie(15/08) et les animations de la St Gaudens (1 et 2 /09). Contact 06 04 42 09 66 (Mr GUIDON)

Club de gym : A partir de septembre, séances pour toutes et tous. Nouveauté : séances de Zumba. Contact Valérie MOULINOUX: 05.55.72.16.03

Ecole mixte de foot de Saint Angel: L'école de football mixte fonctionnera à St Angel tous les mercredis de l'année scolaire pour les enfants et adolescents âgés de 6 à 15 ans. Renseignements et inscriptions : 06 73 39 90 04 ou au stade les mercredis après-midi.

Foot masculin : 80 licenciés dont 21 enfants cette saison. Les deux équipes finissent 6èmes de 4^{ème} et 2^{ème} division. Renseignements et inscriptions : 06 73 39 90 04

Foot féminin : l'équipe a été en finale de la coupe de la Corrèze le 3 juin à Meymac. Entraînements et compétitions. Contact Mme DE ROO (café tabac St Angel) 05 55 96 18 07

Amicale des pompiers : venez nombreux au repas dansant du 13 juillet. Mr PLAZA 06 80 27 74 76

Chevaliers de Ventadour : activités de danse les mercredis après-midi au prieuré tout l'été.

La Chélidoine : Nous sommes une compagnie théâtrale professionnelle avec un lieu, un théâtre pour la création, la formation et l'accueil, à Lestrade de Saint-Angel. Programmation théâtre, musique, toute l'année. Ateliers théâtre enfants adultes, atelier lecture, création de spectacles. Site internet : www.lachelidoine.fr, tel 05 55 72 55 84